



## Pieds et points liés à mon patron?

Par **picassiette**, le **03/10/2017** à **21:20**

Bonsoir, rnJe souhaiterai des renseignements sur plusieurs points : rnmon patron refuse une rupture conventionnelle car une somme importante d'indemnités à donner.rnMes paniers repas non payés sachant que je ne peux pas rentrer chez moi, je suis sur la route toute la journée.rnJe ne veux pas démissionner sans rien car autre projet professionnel.rnComment je peux faire pour quitter cet employeur après 16 ans de travail?rnCordialement

Par **Tisuisse**, le **04/10/2017** à **06:39**

Bonjour,rnrnVous démissionnez et vous assignez votre patron devant les prud'hommes pour paiement des indemnités "panier".

Par **Lag0**, le **04/10/2017** à **07:03**

[citation]mon patron refuse une rupture conventionnelle[/citation]rn[citation]Je ne veux pas démissionner[/citation]rnBonjour,rnPas trop de solution alors...rnLa rupture conventionnelle suppose l'accord des parties, ici, l'employeur n'est pas d'accord, vous ne pouvez pas l'y contraindre.rnLa seule façon pour un salarié de quitter de façon unilatérale son emploi est la démission, mais vous ne voulez pas démissionner.rnDonc à part rester à votre poste...